

AGRESSION

Ce Lundi 30 Janvier vers 15h30, notre collègue du 1er étage est appelé par un détenu à l'interphone. Il désire recevoir une boisson d'un détenu d'une autre cellule. Face au refus réglementaire du surveillant, l'individu s'énerve et l'insulte. Accompagné de l'agent RDC, il décide d'expliquer son refus. Aussitôt la cellule ouverte, le ton monte rapidement, troublant la relative tranquillité de la détention. Les présences du CMA adjoint ainsi que de l'adjointe au chef de détention n'auront pas suffi à calmer ce détenu. Pire, celui-ci **inflige un violent et surnois coup de tête au niveau du visage** de notre collègue.

Le détenu a été immédiatement maîtrisé et conduit au Quartier Disciplinaire.

L'UFAP-UNSa Justice apporte tout son soutien à notre collègue agressé.

L'UFAP-UNSa Justice félicite les personnels présents, ainsi que l'encadrement pour leur professionnalisme, et souhaite un bon rétablissement à notre collègue victime de ce sauvageon.

L'UFAP UNSa justice souligne le bon comportement de la direction qui a tout mis en œuvre pour accompagner et rassurer l'agent agressé.

L'UFAP-UNSa Justice demande qu'à l'issue de son Quartier Disciplinaire, le détenu soit transféré dans les plus brefs délais.

Le bureau local **UFAP-UNSa Justice**